

## Informations utiles

### Cueillette des ordures ménagères commerciales

Certains commerces peuvent se faire rembourser la taxe sur la cueillette des ordures ménagères, s'ils louent un conteneur à cet effet. Pour avoir droit à ce remboursement, vous devez fournir une preuve de location, et ce, chaque année. Vous pouvez communiquer au 450 632-9528, poste 0 pour faire votre demande.

### Votre propriété est vendue ?

Dès la vente de votre propriété, vous devez présenter une copie du document légal (acte de vente, acte notarié) auprès de la Municipalité afin de faire effectuer le changement de propriétaire.

### Vous êtes propriétaire mais vous n'habitez plus votre propriété ?

Vous devez effectuer un changement d'adresse postale.

Avisez-nous dès maintenant !

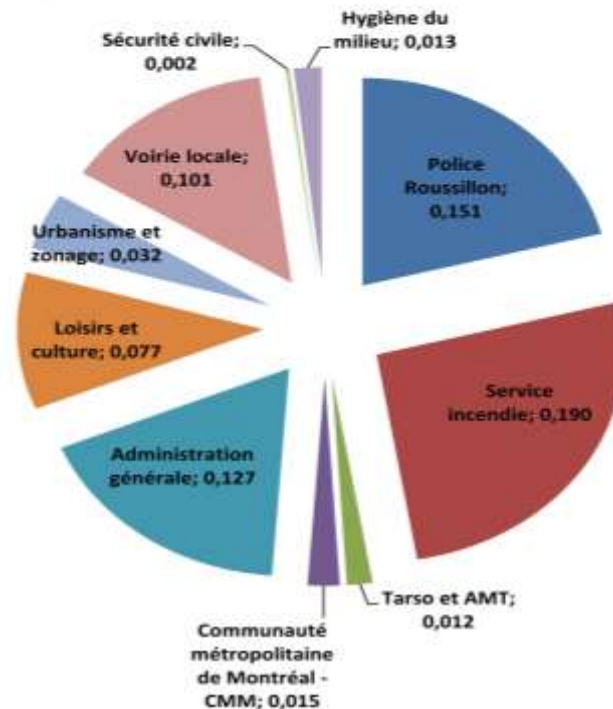
Téléphone : 450 632-9528



## Taux de la taxe foncière 2016

0,72 \$ du 100 \$ d'évaluation

- Police Roussillon
- Service incendie
- Tarso et AMT
- Communauté métropolitaine de Montréal - CMM
- Administration générale
- Loisirs et culture
- Urbanisme et zonage
- Voirie locale
- Sécurité civile
- Hygiène du milieu



299, chemin Saint-Édouard  
Saint-Mathieu (Québec) J0L 2H0

Téléphone : 450 632-9528

Télécopie : 450 632-9544

Courriel : [info@municipalite.saint-mathieu.qc.ca](mailto:info@municipalite.saint-mathieu.qc.ca)



## Votre compte de taxes 2016

Chers citoyens et citoyennes,

Dans ce dépliant, vous trouverez le détail des modifications apportées à votre compte de taxes 2016.



Un nouveau rôle d'évaluation a été déposé pour Saint-Mathieu ce qui a pour effet d'augmenter la richesse foncière du territoire pour l'année 2016. Le taux de taxation a été réduit de 0,05 \$ du 100 \$ d'évaluation pour une résidence, passant de 0,77 \$ à 0,72 \$ du 100 \$ d'évaluation.

Pour une résidence de 300 000 \$, il y aura une augmentation d'environ 2,70 %. Par contre, l'ensemble des secteurs n'est pas touché par cette hausse, notamment le parc de maisons mobiles. Certaines propriétés pourraient même voir une légère baisse de leurs taxes.

Voici un bref résumé de la taxation en 2016 au 100 \$ d'évaluation :

TAXES FONCIÈRES	2016	2015
Résidentielle et agricole	0,72 \$	0,77 \$
Non résidentielle	1,44 \$	1,24 \$

TAXES DE SERVICES	2016	2015
Eau potable	152 \$	149 \$
Eaux usées	118 \$	113 \$
Traitement des eaux usées de Saint-Philippe	138 \$	133 \$
Matières résiduelles	245 \$	249 \$
Piscine	25 \$	

Pour l'année 2016, la Municipalité priorisera le développement économique du parc d'affaires de Saint-Mathieu par la vente des lots 2 426 913 et 2 426 914.

En terminant, je vous invite à communiquer avec l'administration municipale pour toutes questions.

Lise Poissant, mairesse



## Les dates d'échéance 2016

### UN versement

Si votre taxation est de 400 \$ et moins.

3 MARS

### DEUX versements

Si votre taxation est entre 400 \$ et 800 \$ inclusivement.

3 MARS  
30 JUIN

### TROIS versements

Si votre taxation est entre 800 \$ et 1 200 \$ inclusivement.

3 MARS  
5 MAI  
30 JUIN

### CINQ versements

Si votre taxation est supérieure à 1 200 \$.

3 MARS  
5 MAI  
30 JUIN  
25 AOÛT  
6 OCTOBRE

## Comment acquitter votre compte



### Par la poste

Vous pouvez envoyer par la poste vos chèques postdatés accompagnés des coupons détachables situés dans le bas de votre compte de taxes.

### Par Internet ou par téléphone

Pour chaque paiement, si vous êtes inscrit au paiement de factures par Internet avec Desjardins et la Banque nationale ou par téléphone via Accès D (Desjardins), vous devez inscrire ou mentionner votre numéro de matricule inscrit dans le haut de votre compte de taxes.

### Au comptoir de perception

À l'hôtel de ville situé au 299, chemin Saint-Édouard à Saint-Mathieu.

VOUS POUVEZ PAYER :

- par chèque
- débit (interac)
- ou argent comptant.

### Recommandations

Libellez vos chèques à l'ordre de la « Municipalité de Saint-Mathieu ».

Joignez les coupons détachables appropriés et indiquez le numéro de matricule.

## Informations complémentaires

Aucun reçu ne sera émis sauf si le paiement est effectué en argent comptant. Les chèques font office de reçu.

La Municipalité poursuivra en 2016 le resserrement des règles de recouvrement débuté en 2015 en y appliquant des frais de gestion (frais et intérêts) afférents aux comptes de taxes impayés.

Si les arrérages inscrits sur votre compte de taxes sont déjà payés, veuillez ne pas en tenir compte.

Des frais de 45 \$ seront chargés à votre compte lorsque le paiement sera signifié *sans fonds* par **l'institution bancaire**.

**IMPORTANT** : Si vos taxes sont payées par votre créancier hypothécaire, vérifiez si leur **nom est correctement inscrit dans l'adresse** postale de votre compte de taxes. Si oui, ce dernier a reçu le montant des taxes à payer. Sinon, vous devez leur transmettre une copie de votre compte de taxes.



299, chemin Saint-Édouard  
Saint-Mathieu (Québec) J0L 2H0

Téléphone : 450 632-9528

Télécopie : 450 632-9544

Courriel : info@municipalite.saint-mathieu.qc.ca